



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **23 juillet 2020**Compte rendu affiché le **31 juillet 2020**Date de convocation du conseil municipal le **17 juillet 2020**Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

| Nombre de membres  |             |                                     |
|--------------------|-------------|-------------------------------------|
| Art 2121-2 du CGCT | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 43                 | 43          | 42                                  |

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Yvan MARGUE, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, David LAÏB, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Richard MARION, Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Carlos PEREIRA à Maoulida M'MADI  
Audrey WATRELOT à Sacha FORCA**

Membres absents :

**Mustapha USTA**

Objet :

-----

Marché pour la fourniture de CD et de DVD pour la médiathèque - maison de quartier Léonard de Vinci

V\_DEL\_200723\_5

## **Rapport de Monsieur GOMEZ**

**Mesdames, Messieurs,**

Le projet d'établissement de la Médiathèque-Maison de quartier "Léonard de Vinci" voté en conseil municipal de mars 2018 comprend une annexe relative au plan de développement des collections validé et soutenu par le ministère de la culture et de la communication qui le finance à hauteur de 40%.

La Médiathèque/Maison de Quartier est destinée à accueillir 54 000 documents : 40 000 en libre accès, 14 000 en réserve et 2500 jeux.

La politique documentaire s'inscrit dans le cadre de la constitution des ressources hybrides de la Médiathèque/Maison de Quartier. L'objectif est donc de dépasser la simple addition des ressources qui la compose en clarifiant le mariage complexe d'une offre de ressources physiques et numériques, d'usages multiples (ludiques, informatifs, artistiques, pratiques, techniques...), sur des supports multiples (imprimés, cd, dvd, en ligne...) à consulter sur place ou à distance ou encore à emporter.

A ce titre, il y est précisé que "La collection comprendra outre les ressources documentaires que l'on trouve habituellement au sein d'une médiathèque (livres, cd, dvd, revues...), des jeux et jouets (intérieurs/extérieurs), des documents et supports numériques, des machines, des instruments de musique et des œuvres d'art, accessoires de sport."

Des ressources numériques accessibles via des abonnements à des plateformes spécialisées sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet des bibliothèques depuis 2016 grâce à la création de la Médiathèque numérique. Elles sont accessibles grâce à la souscription d'abonnements annuels auprès de prestataires spécialisés dont le coût demeure encore élevé aujourd'hui et qui nécessitent pour les usagers de disposer de supports et de compétences numériques. Néanmoins, un travail prospectif est entamé pour le développement d'une offre numérique globale (ressources éditoriales, interfaces d'accès et dispositifs de lecture mobile, etc.).

Pour cette raison, la création d'un fonds de CD et de DVD a été envisagée. Ce fond comprendra à l'ouverture une collection de 500 CD, constituée en lien avec les usagers dans le cadre d'ateliers de médiation et de découverte. Ils pourront être empruntés ou être écoutés sur place individuellement sur les bornes d'écoute ou collectivement lors de séances de médiation.

La collection de DVD comprendra 3 000 documents répartis principalement à parts égales au sein de l'espace Enfance/Famille et l'espace Ados/Adultes afin de répondre à la demande observée dans les bibliothèques. Pour les adultes et adolescents, il s'agira de permettre l'accès à des œuvres de fiction et à des séries télévisées dont la qualité est aujourd'hui reconnue et qui ne sont pas toujours accessibles aux usagers sur les plateformes en ligne en raison du prix des abonnements.

Pour les DVD dédiés à l'enfance, les familles pourront avoir accès à des films d'animation, de fiction, classiques ou contemporains conçus pour la jeunesse et sélectionnés pour leur qualité artistique et éducative. Ils permettront ainsi aux publics de se constituer une culture cinématographique dans ce domaine.

En outre, les bibliothèques pouvant réglementairement diffuser des films dans leur enceinte, des projections des DVD pourront être organisées dans la salle de diffusion lors d'événements thématiques liés à des initiatives associatives ou de la programmation du lieu. Ils pourront également servir de support à la découverte de la langue française et à sa culture lors d'accueil de publics « Français Langue Etrangère » par exemple et également permettre la découverte d'autres cultures et d'autres langues grâce à la projection des œuvres en version originale.

Les collections de CD et de DVD sont donc complémentaires des autres ressources physiques du lieu qui constituent un patrimoine documentaire publique de la collectivité.

Pour les ressources physiques, qui constituent un patrimoine documentaire publique, le marché relatif à la constitution des documents imprimés (livres) a été renouvelé en janvier 2020. Le marché de jeux et jouets vient d'être publié en juin 2020.

Dans ce cadre, une procédure d'appel d'offres ouvert doit être lancée en poursuite de la constitution des collections et notamment la fourniture de documents sonores et audiovisuels.

Elle s'inscrit dans un cadre juridique spécialisé et obligatoire pour les bibliothèques nécessitant outre l'achat du support, l'acquisition des droits de prêt et/ou de diffusion auprès de fournisseurs spécialisés.

Les collections concernées sont :

- les DVD et Blu-ray de fiction et documentaires neufs. Ils représenteront toutes les tendances et tous les genres : cinéma grand public, Art et essai, cinéma indépendant, films d'animation, séries, court-métrages et seront représentatifs de la production cinématographique, rétrospective et contemporaine, francophone et non francophone (VOST ou doublé). Ils pourront être prêtés, diffusés ou consultés sur place ;
- les CD audio. La constitution de ce fond permettra de proposer des nouveautés, éditions anciennes et réédition. Compte-tenu des évolutions des usages, ce fonds s'inscrit dans le cadre de projets qui feront écho à des événements musicaux locaux (A Vaulx Jazz, Biennale des Cultures Urbaines...) ainsi qu' aux actions et espaces dédiés à la musique au sein de la Médiathèque-Maison de Quartier.

Pour ce marché, la consultation sera divisée en 2 lots :

- lot n°1 : fourniture de documents audiovisuels de fiction et documentaires neufs (avec les droits de prêt, de diffusion et/ou de consultation) à destination du public jeunesse, adolescent et adulte.
- lot n°2 : fourniture de documents sonores à destination du public jeunesse, adolescent et adulte.


Chaque lot constituera un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure des besoins. Chaque accord-cadre sera conclu pour une période de 12 mois reconductible trois fois à compter de sa notification.

L'estimation financière globale est de 140 000 € HT tous lots confondus par période de 12 mois.

**En conséquence, je vous propose :**

- ▶ d'autoriser Madame la Maire à signer les accords-cadres avec les entreprises choisies par la Commission d'appel d'offres, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations sociales et fiscales et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces accords-cadres ;
- ▶ de décider que les accords-cadres auront une durée de 12 mois renouvelable trois fois.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/07/2020  
Reçu en préfecture le 28/07/2020  
Affiché le   
ID : 069-216902569-20200723-V\_DEL\_200723\_5-DE

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 des articles L.2121-1 à L.2121-23, R.2121-9 et R.2121-10 des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Vu** l'article L2122-21 du Code général des collectivités territoriales et notamment son alinéa 6 selon lequel « Sous le contrôle du conseil municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'État dans le département, le maire est chargé, d'une manière générale, d'exécuter les décisions du conseil municipal et, en particulier (...) de souscrire les marchés » ;

**Vu** l'article L 2120-1 du code de la commande publique et les articles R.2124-2, R.2161-1, R.2162-13 et R.2162-14 relatifs à la procédure d'appel d'offres ouvert et aux accords-cadres ;

**Vu** les articles R.2152-6 et R.2152-7 du code de la commande publique relatif au classement des offres ;

**Considérant** qu'en application des articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique une procédure d'appel d'offres ouvert est retenue pour la fourniture et prestations associées de documents sonores et audiovisuels pour la Médiathèque/Maison de quartier Léonard de Vinci ;

**Considérant** qu'il revient au Conseil municipal d'autoriser Madame la Maire à signer les accords-cadres de fourniture et prestations associées de documents sonores et audiovisuels pour la Médiathèque/Maison de quartier Léonard de Vinci, avec les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'offres, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces accords-cadres ;

**Entendu** le rapport présenté le 23 juillet 2020 par Monsieur Stéphane GOMEZ, premier adjoint, délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités ;

### **Après avoir délibéré, décide :**


► que les accords-cadres de fourniture et prestations associées de documents sonores et audiovisuels pour la Médiathèque/Maison de quartier Léonard de Vinci, seront traités par voie de consultation en procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique ;

► d'autoriser Madame la Maire à signer les accords-cadres de fourniture et prestations associées de documents sonores et audiovisuels pour la Médiathèque/Maison de quartier Léonard de Vinci, avec les entreprises attributaires, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces accords-cadres ;

► que les accords-cadres auront une durée de 12 mois renouvelable trois fois.

|  |
|--|
| <b>Nombre de suffrages exprimés : 42</b> |
| Votes Pour : 42                          |
| Votes Contre : 0                         |
| Abstention : 0                           |
| Sans participation : 0                   |

Ainsi fait et délibéré le jeudi 23 juillet 2020 et signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 28/07/2020  
Reçu en préfecture le 28/07/2020  
Affiché le   
ID : 069-216902569-20200723-V\_DEL\_200723\_5-DE

**Pour extrait conforme,**

**Madame la Maire,**

**Hélène GEOFFROY**